

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Conseil Départemental des Ardennes
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2025-062-DSI
Date de mise en ligne :	Le mardi 17 juin 2025 à 11:00:01
Date de clôture :	Le vendredi 22 août 2025 à 16:00:00
Titre :	Fourniture, installation et livraison de matériels informatiques et fourniture de licences pour le Conseil départemental des Ardennes et les collèges ardennais
Descriptif :	L'objet de la présente consultation porte sur la fourniture, l'installation et la livraison de matériels informatiques et fourniture de licences pour le Conseil départemental des Ardennes et les collèges ardennais

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[01/08/2025 à 15:56:54] Bonjour,

Vous avez modifié le BPU du lot N° 2 ce jour, il y a un impact sur le DQE.
Devons-nous modifier le DQE dans le sens du BPU ou attendons-nous un nouveau DQE

Merci

[04/08/2025 10:09:11] Bonjour,

Le DQE modifié a été publié ce jour, merci de bien vouloir télécharger la dernière version.

Cordialement

Questions / Réponses

[29/07/2025 à 11:27:00] Bonjour,

Pouvez vous nous préciser si les tickets concernant l'ouverture de la garantie constructeur notifié par vos soins à travers GLPI seront qualifiés par votre DSI. Cela veut dire que le CD08 assure le diagnostic utilisateur niveau 1 ? C'est à dire que nous n'aurons des appels qui ne concerneront que des pannes liés aux pannes matériels et non à des pannes logiciels métiers par exemple ?

Merci

Cordialement,

[01/08/2025 17:00:33] Bonjour,

Seule la DSI pourra notifier un ticket à l'intention du prestataire dans le cadre d'une prise en charge par la garantie. En effet, seules les pannes matériels (ou le cas échéant les problèmes dû à une erreur de masterisation de la part du prestataire) seront signalées au prestataire. Le ticket envoyé au prestataire par la DSI contiendra une description du problème rencontré et les tests effectués.

Cordialement

[28/07/2025 à 16:47:55] Bonjour,

Pour permettre une évaluation précise des moyens humains et logistiques nécessaires au déploiement des postes du Lot 1, pourriez-vous nous fournir une estimation de la volumétrie des postes à installer par site ?

[01/08/2025 17:00:02] Bonjour,

Nous ne pouvons pas vous fournir une volumétrie précise des postes à installer par site, l'évolution des besoins ou demandes et les mouvements d'agents étant très fréquents au fil du temps (déménagement, mobilité, créations de postes ou services ...).

Cordialement

[24/07/2025 à 16:58:35] Bonjour,

Pour pouvoir renseigner le prix des ampoules dans le BPU, pouvez vous nous donner les références des appareils vidéoprojecteurs dont vous disposez actuellement

o Vidéoprojecteur - focale ultra courte ; Full HD ; HDMI ; contraste 10 000 : 1 ; 3 700lm

o Vidéoprojecteur - focale courte ; Full HD ; HDMI ; contraste 10 000 : 1 ; 3 700lm

Merci

[01/08/2025 16:59:38] Bonjour,

Question déjà posée (question n°16) – Voir la réponse fournie précédemment à cette question.

Cordialement

Questions / Réponses

[24/07/2025 à 16:09:05] Bonjour voici nos questions ci dessous :

PC Fixes

Le port VGA est-il obligatoire ou une configuration avec 2xHDMI ou 2xDP ou 1xHDMI + 1xDP est-elle acceptable ?

Le Wifi 6 est-il acceptable à la place du Wifi 6E ?

L'emplacement d'extension RS232 est-il impératif ou peut-il être supprimé ?

PC Portables Standard

Un processeur avec un indice de performance de 9400 (au lieu de 9500) est-il recevable ?

Un écran de 15 pouces est-il acceptable à la place du 16 pouces demandé ?

L'option écran tactile est-elle obligatoire ?

Le Wifi 6 et Bluetooth 5.0 sont-ils acceptables à la place du Wifi 6E et Bluetooth 5.3 ?

Le châssis en alliage est-il une exigence non négociable ?

Pour la station d'accueil, acceptez-vous :

Une configuration avec 2 ports vidéo (HDMI/DP) uniquement ?

Un total de 2 ports USB-A et 1 port USB-C ?

PC Portables Avancés

Un processeur avec un indice de performance de 9400 (au lieu de 14 000) est-il acceptable dans le cadre d'un matériel reconditionné ?

Un écran de 15 pouces est-il recevable à la place du 16 pouces ?

Le Wifi 6 et Bluetooth 5.0 sont-ils acceptables à la place du Wifi 6E et Bluetooth 5.3 ?

Le châssis en alliage est-il obligatoire ?

Pour la station d'accueil avancée, acceptez-vous :

Une configuration avec 2 ports vidéo (HDMI/DP) uniquement ?

Un total de 2 ports USB-A et 1 port USB-C ?

PC Portables Classe Mobile

Le Wifi 6 et Bluetooth 5.0 sont-ils acceptables à la place du Wifi 6E et Bluetooth 5.3 ?

Le châssis en alliage est-il obligatoire ?

Pour les modèles 14 pouces, un seul port USB-C est-il suffisant ?

Stations de Travail Fixes (CD08 et Collèges)

Une carte graphique avec 8Go de VRAM mais sans garantie de 29GB/s de bande passante est-elle recevable ?

Une configuration avec 2xHDMI ou 2xDP ou 1xHDMI + 1xDP est-elle acceptable ?

L'emplacement d'extension RS232 est-il obligatoire ?

Accessoires

Une sacoche de transport sans matériau renforcé mais avec poche supplémentaire est-elle conforme ?

L'absence d'alimentation constructeur d'origine (PC, stations, stations d'accueil) est-elle bloquante ?

L'absence de carte fille RS232 est-elle éliminatoire ?

L'absence de câble USB-C de rechange est-elle acceptable ?

Écrans

Pour les écrans 22", 24" et 27", acceptez-vous des enceintes déportées ou intégrées selon disponibilité marché ?

Pour les écrans 27", une résolution 1920x1080 est-elle acceptable à la place de 2160x1440 ?

Questions / Réponses

[01/08/2025 16:59:14] Bonjour,

Comme précisé dans l'article III du CCTP : « Tous les ordinateurs (fixes, portables, stations de travail) devront :

- Être équipés obligatoirement au minimum des caractéristiques détaillées ci-dessous. »

Tous les ordinateurs devront donc obligatoirement bénéficier au minimum des caractéristiques détaillées dans le CCTP pour chaque type de matériel. Les offres ne respectant pas ces critères minimaux ne seront pas acceptées.

Quelques précisions par type de postes :

- PC fixes :

o L'emplacement d'extension RS232 est impératif mais la carte d'extension RS232 à intégrer ne sera commandée que ponctuellement.

- PC portables standard :

o Les PC portables devront pouvoir être commandés ponctuellement avec une dalle d'écran tactile. Autrement, les écrans seront commandés avec une dalle standard.

o Le châssis en alliage est exigé.

o La station d'accueil devra comporter au minimum 1 port HDMI et 1 port DP mais pourra en comporter plus. Pour les ports USB, le CCTP décrit le nombre et type de port attendu au minimum.

- PC portable avancé :

o Le châssis en alliage est exigé.

o La station d'accueil devra comporter au minimum 1 port HDMI et 1 port DP mais pourra en comporter plus. Pour les ports USB, le CCTP décrit le nombre et type de port attendu au minimum.

- PC portable Classe mobile :

o Le châssis en alliage est exigé.

o Pour les ports USB, le CCTP décrit le nombre et type de port attendu au minimum.

- Station de travail fixes :

o La carte graphique doit répondre aux exigences requises dans le CCTP.

o Une configuration avec 2 HDMI ou 1 HDMI + 1 DP sont acceptés (le CCTP précise la présence d'un port HDMI obligatoire au minimum). Une configuration avec 2 DP ne sera pas acceptée.

o L'emplacement d'extension RS232 est impératif mais la carte d'extension RS232 à intégrer ne sera commandée que ponctuellement.

- Accessoires :

o La sacoche doit avoir des matériaux renforcés ET une pochette supplémentaire (interne ou externe) comme décrit dans le CCTP.

o L'alimentation supplémentaire devra être de marque constructeur.

o La carte fille doit être proposée car à fournir sur certains PC (fixe ou station de travail). Le câble USB-C de rechange est obligatoire. La non réponse à une ligne du BPU est éliminatoire.

- Ecrans :

o Les enceintes ou hauts-parleurs doivent être intégrés au poste et autoalimenté par l'écran.

o Les écrans 27" devront bénéficier d'une résolution 2160*1440.

Cordialement

Questions / Réponses

[24/07/2025 à 15:13:21] Bonjour,

- Pour les ENI ViewSonic qu'est-ce qu'il faut comprendre par "intervention sur site" ?

Merci

[01/08/2025 16:55:55] Bonjour,

L'intervention sur site concerne la garantie. Toute intervention prise en charge par la garantie devra avoir lieu sur le site d'installation du matériel, notamment les remplacements de pièce ou de l'ENI complet. Si un retour atelier est nécessaire, le prestataire devra prévoir l'enlèvement de l'ENI sur site. En aucun cas, le CD08 ne devra assurer un retour atelier ou un remplacement de pièce à sa charge.

Cordialement

[23/07/2025 à 13:38:23] Dans le cadre des prestations de préparation et de masterisation qui doivent s'effectuer dans vos locaux (CCTP Lot 1, p.11), et afin d'optimiser la logistique et de sécuriser les flux, nous souhaiterions savoir s'il est possible de dissocier la livraison physique du matériel de la prestation de préparation. Pouvez-vous nous confirmer la possibilité de procéder en deux temps :

La livraison des matériels par un transporteur, puis l'intervention planifiée pour la préparation sur site.

Si oui, quel serait le délai maximal attendu entre la livraison effective du matériel et le début de la prestation de préparation des postes ?

[01/08/2025 16:54:40] Bonjour,

Il est possible de dissocier la partie livraison du matériel dans notre local de stock de la partie préparation des postes. Cependant, pour la livraison des matériels, il sera obligatoirement nécessaire qu'elle soit effectuée sur prise de rendez-vous par le livreur/transporteur (pas de personnel sur place, accès par un portail télécommandé...). Le prestataire devra informer le CD08 de la date de livraison.

En revanche, comme prévu au CCTP, la manutention des matériels (livraison, dépaquetage, stockage) reste à la charge du prestataire. En aucun cas cette charge ne doit incomber au personnel du CD08. Un technicien de la DSI sera présent le jour de la livraison afin de cadrer la réception et le stockage des matériels.

Le délai maximal attendu entre la livraison et la préparation est de 10 jours ouvrés.

La livraison des matériels pourra également avoir lieu dans les locaux du prestataire s'il le souhaite ou préfère.

Précision importante, seule la masterisation du poste par le serveur WDS est à faire obligatoirement dans nos locaux. Le déballage et l'inventaire des matériels peut être réalisé dans les locaux du prestataire.

Cordialement

Questions / Réponses

[21/07/2025 à 16:49:22] Bonjour,

Souhaitez-vous impérativement un port VGA intégré sur les écrans 22, 24 et 27 pouces, ou seriez-vous ouvert à l'utilisation d'adaptateurs (par exemple VGA vers HDMI ou DisplayPort), sachant que de nombreux constructeurs ne proposent plus de VGA en natif sur les modèles récents ?

Cordialement

[25/07/2025 10:35:23] Bonjour,

Le port VGA doit être obligatoirement disponible nativement sur les écrans 22 pouces (Article III.E.1 du CCTP lot 1).

Le port VGA n'est pas demandé pour les écrans 24 et 27 pouces (voir articles III.E.2 et III.E.3 du CCTP lot 1 pour revoir les caractéristiques techniques demandées).

Cordialement

[21/07/2025 à 16:16:42] Bonjour, Pour les références suivantes, savez-vous la capacité des salles ? Car selon le nombre de personnes pour un haut-parleur, cela diffère.

P086

Haut-parleur de conférence pour réunion - bluetooth avec dongle ; à batterie avec câble de rechargement

P087

Haut-parleur de conférence pour réunion - filaire USB A

Merci

[25/07/2025 10:34:44] Bonjour,

Nous estimons la capacité des salles de réunions à environ 12 personnes.

Cordialement

Questions / Réponses

[18/07/2025 à 16:03:08] Bonjour, voici nos questions ci-dessous :

1. Quelle est la durée estimée pour la masterisation d'un poste (hors reprise de données) ?
2. Combien d'images systèmes différentes sont prévues pour le déploiement ?
3. Pouvez-vous nous donner la durée de masterisation estimés pour un poste ?
4. Le chemin d'accès aux fichiers PST est-il standardisé sur l'ensemble des postes ?
5. Un schéma de nommage est-il appliqué pour les fichiers d'archives Outlook (.pst) ?
6. Quelle est la capacité maximale autorisée pour les supports de transfert (disques durs externes, clés USB...) ?
7. Les données personnelles des utilisateurs doivent-elles être reprises ou exclues du transfert ?
8. Quels sont les moyens de stockage collaboratifs actuellement en place (SharePoint, serveurs de fichiers, cloud...) ?
9. Combien de comptes ou licences GLPI seront mis à disposition du titulaire pour la mise à jour de l'inventaire ?
10. Quelles sont les applications logicielles communes à tous les postes à déployer ?
11. Un compte technique générique sera-t-il mis à disposition pour la prestation ? Dispose-t-il de droits suffisants (ex. : administrateur local) ?
12. Serait-il possible d'obtenir une cartographie ou un maillage géographique des collèges concernés par le projet ?

Cordialement.

Questions / Réponses

[25/07/2025 10:34:06] Bonjour,

1 et 3. La masterisation d'un poste par le serveur WDS prends environ 30minutes. S'ajoute à ça, l'installation manuelle de logiciels spécifiques (si nécessaire) et le transfert de données sur place.

2. Pour le moment, une seule image commune à tous les postes est prévue. Nous sommes en cours de mise en place d'autres images systèmes répondant à d'autres type de poste.

4 et 5. Les fichiers d'archives PST sont stockés à divers endroits en fonction des agents, il n'y a pas de chemin standard défini. De même pour le nommage des fichiers PST, cela resta à l'appréciation de l'utilisateur.

6. Nous n'avons pas, à ma connaissance, de limite de capacité pour les supports de transferts. Nous utilisons régulièrement des disques durs externes de 2To ou des clés USB allant jusqu'à 256Go.

7. Les données utilisateurs doivent être reprises lors du transfert (voir article IV.A, Phase 2 du CCTP lot 1) :

- « Récupérer et transférer les données utilisateurs des anciens vers les nouveaux postes (si nécessaire).
- Une taille limite des fichiers (en Go) sera convenu lors de la réunion préparative au déploiement.
- Les fichiers d'archives mail stockées localement sur le poste (fichiers .pst) devront être obligatoirement transférés sur les nouvelles machines.
- L'ensemble des données utilisateurs devront être récupérées et centralisées dans un seul et unique dossier à retransmettre sur le nouveau poste. »

8. Nous disposons de serveurs de fichiers et d'un cloud de transfert (Linshare interne) limité à 1Go d'espace par utilisateur.

9 et 11. Un compte Active Directory sera créé pour le prestataire. Ce compte sera administrateur local des machines et aura la possibilité de faire des mouvements de postes dans l'AD (changement d'UO). Ce même compte Active Directory donnera accès à la mise jour de l'inventaire GLPI. Ce compte sera partagé entre tous les techniciens du prestataire.

10. Les logiciels communs à tous les postes seront déployés automatiquement par le serveur WDS lors de la masterisation du poste.

12. L'annexe 1 du lot 1 (Liste des sites) répertorie l'ensemble des sites du CD08 et collèges et leur adresse.

Cordialement

[18/07/2025 à 10:56:13] Bonjour,

Afin de nous permettre de solliciter nos partenaires et de vous garantir une offre de la plus haute qualité, serait-il envisageable de reporter la date limite de remise des plis au début du mois de septembre ?

Cordialement

Questions / Réponses

[21/07/2025 16:39:49] Bonjour,

Nous ne souhaitons pas différer la remise des offres de l'Appel d'Offres 2025-062-DSI publié depuis le 17 juin 2025.

Cordialement

[17/07/2025 à 17:24:03] Bonjour,

• Pour pouvoir renseigner le prix des ampoules dans le BPU, pouvez vous nous donner les références des appareils vidéoprojecteurs dont vous disposez actuellement

o Vidéoprojecteur - focale ultra courte ; Full HD ; HDMI ; contraste 10 000 : 1 ; 3 700lm

o Vidéoprojecteur - focale courte ; Full HD ; HDMI ; contraste 10 000 : 1 ; 3 700lm

Merci

[01/08/2025 16:45:07] Bonjour,

Afin de ne laisser libre choix aux prestataires de proposer des vidéoprojecteurs à ampoule ou laser et pour une équité totale, les ampoules ont été retirés du BPU (suppression des références P020 à P022). La version actualisée du BPU du lot 2 a été mise à jour dans le DCE.

Cette question/réponse vient également mettre à jour et compléter la réponse précédemment fournie à la question n°12.

Cordialement

[17/07/2025 à 16:28:57] Lot 1 :

Concernant les matériaux utilisés dans la conception des PC Portables demandés, confirmez-vous que nous devons respecter à minima un capot ET une coque inférieure (la base) sans plastique ? (ie en aluminium par exemple ou encore en Carbone ou en Magnésium ?)

[18/07/2025 14:37:53] Bonjour,

Nous considérons le châssis du PC portable comme coque, c'est-à-dire le capot et support d'écran, le dessous du PC et le contour du clavier. Nous attendons donc le maximum de ces parties sans plastique.

Cordialement

[11/07/2025 à 15:54:04] Bonjour,

Afin de garantir une parfaite compatibilité matérielle et logicielle, pouvez-vous nous confirmer que les stations d'accueil attendues doivent être de la même marque que les équipements principaux proposés (notamment les ordinateurs portables) ?

Questions / Réponses

[15/07/2025 16:03:01] Bonjour,

Les stations d'accueil peuvent être proposées de toutes marques à conditions qu'elles respectent les performances et la compatibilité nécessaires avec les PC portables auxquelles elles se rattachent (notamment la puissance de charge, la compatibilité avec les écrans etc...). Les stations d'accueil de même marque constructeur que le PC assurent en effet une compatibilité matérielle et logicielle parfaite mais ne sont pas obligatoires.

Cordialement

[11/07/2025 à 15:53:47] Bonjour,

Nous avons constaté que certaines références figurant dans le BPU sont en rouge, tout comme la mention « obligatoire ». Peut-on en déduire que les références indiquées en noir sont facultatives ? Une clarification sur ce point nous serait très utile pour affiner notre réponse.

[15/07/2025 16:02:25] Bonjour,

Toutes les lignes nécessitent une réponse obligatoirement. Les lignes en rouges correspondent aux lignes qui ont été mises à jour entre la publication originale et la republication des documents du marché. Il s'agit simplement d'une aide visuelle. Chaque ligne du BPU est obligatoire et doit être complétée sous peine de nullité de l'offre.

Cordialement

[11/07/2025 à 15:53:22] Bonjour,

Pourriez-vous nous confirmer si les vidéoprojecteurs à technologie laser sont acceptés dans le cadre de cette consultation ? Dans l'affirmative, devons-nous tout de même renseigner le prix des ampoules dans le BPU, bien que ces équipements n'en utilisent pas ?

[15/07/2025 16:01:33] Bonjour,

Les vidéoprojecteurs à technologie laser sont acceptés à condition qu'ils respectent les préconisations techniques minimales demandées au BPU du lot 2 (références P017, P018, P019).

En effet, il est nécessaire de répondre et proposer des prix pour toutes les lignes du BPU (sous peine d'avoir une nullité de l'offre), il est donc nécessaire de renseigner des prix pour les ampoules dans le BPU.

Cordialement

Questions / Réponses

[09/07/2025 à 14:18:27] Bonjour,

Pourriez-vous nous préciser quelles parties des PC portables vous considérez comme faisant partie de la coque ?

Cordialement.

[15/07/2025 16:00:55] Bonjour,

Nous considérons le châssis du PC portable comme coque, c'est-à-dire le capot et support d'écran, le dessous du PC et le contour du clavier.

Cordialement

[09/07/2025 à 12:06:52] Bonjour,

Pour le lot 3 :

- Il est précisé que les licences Microsoft sont des licences Education, est-ce que les licences bureautiques autre que Microsoft sont des licences Education ou Hors Education?
- Pourrions nous avoir les numéros de contrat et les numéros de série des éditeurs cités au lot 3?

Merci

[15/07/2025 11:23:06] Bonjour,

- Dans le lot 3, seule les licences Microsoft sont des licences éducation.

- Voici les numéros de série ou de contrat des éditeurs cités au lot n° 3 :

o Adobe : VIPMP - 9760BB5894405B5C15AA

o AutoDesk : 110004612194

o SogeLink : c3046465-8141-43dc-b529-ea81dc190c25

o PlayPlay : 00012429

o Zoom : 7000005026

o VMWARE : 52786840

o Veem : 03420219, 03420217, 03420218

o RedHat : 12832289 et 1996270

Cordialement

Questions / Réponses

[07/07/2025 à 17:53:48] Bonjour,

- Avez-vous un planning ou une estimation quantitative des déploiements de postes par site pour les collèges et les sites du CD08 ?
- Quel est la disponibilité technique de votre serveur WDS ? Est-il possible de procéder à une installation de l'image directement depuis un site final ? (CD08 et Collèges)
- Est-ce les accessoires et écrans doivent être livrés sur le site de masterisation ou sur le site final ?
- Est-ce que la prévisite est nécessaire pour déterminer les matériels à déployer ? Il n'y a pas d'UO dans le BPU.
- Pour le stockage des anciens matériels, avez-vous des emballages à disposition ? Quel est votre demande concernant l'évacuation des emballages des nouveaux matériels ?
- Quel est l'âge moyen du parc PC actuel ? Y'a-t-il des ports USB Gen.3 ?
- Y-a-t-il un délai obligatoire entre la fin de déploiement et la visite de post-déploiement ?

Cordialement

[15/07/2025 16:00:11] Bonjour,

- Le planning estimatif est le suivant :

Pour le CD08 : 3 déploiements sont souhaités/prévus.

o 1 déploiement en fin d'année 2025 (?200 PC fixes et écrans, ?100 PC portables et station d'accueil)

o 1 déploiement au 1er trimestre 2027 (?180 PC fixes, ?250 PC portables et station d'accueil)

o 1 déploiement début 2029 (?210 PC fixes, 180 PC portables et station d'accueil, ?30 PC portables tactiles avec station d'accueil)

Note : chaque déploiement pourra comporter des matériels de stock, les quantités estimées ci-dessus représentent les déploiements sur les différents sites du CD08.

Pour les collègues :

o 5 collègues au 1er semestre 2027 pour un total estimé de ?400 PC fixes, ?20 PC portables et station d'accueil, ?85 stations de travail collègues, hors appel à projets dont nous ne pouvons pas connaître les quantités dès à présent, seuls des PC portables classes mobiles pourront être commandés pour ces projets.

o 7 collègues au 2ème semestre 2028 pour un total estimé de ?550 PC fixes, ?80 PC portables et station d'accueil, ?130 stations de travail collègues)

- Le serveur WDS est une machine virtuelle stockée dans un hyperviseur, en fonction dans un local de stock de la DSI. Une paillasse de masterisation est disponible à son côté avec possibilité de masteriser 12 postes fixes en même temps (via 3 KVM). Des multiprises sont disponibles pour des chargeurs de PC portable et un switch directement raccordé au serveur WDS permet de connecter 12 PC (en suppléments des 12 ports occupés par les KVM).

Comme indiqué dans le CCTP, la masterisation devra être faite depuis ce local de stock exclusivement. L'installation de l'image sur un site final n'est pas possible.

- Les accessoires et écrans doivent être étiquetés, installés et connectés avec les PC auxquels ils se rattachent sur les sites finaux. Pour plus de détails, je vous invite à lire les prestations décrites à l'article IV du CCTP joint où il est précisé les différents types de prestations et les actions attendues pour chacune.

- La pré visite en collègue n'est pas nécessaire ni obligatoire comme explicité dans l'article IV.B du CCTP. Cette visite reste optionnelle et à la demande du prestataire si celui-ci souhaite prendre connaissance des lieux avant déploiement sur site. Cependant, si pré visite il y a, le prestataire devra prendre les notes nécessaires au bon déroulement du déploiement à venir.

- Comme spécifié dans le CCAP joint (article 6.1) : « Le titulaire est propriétaire des emballages et devra reprendre l'intégralité des cartons ou emballages associés à la préparation ou l'installation des matériels ou extensions, aussitôt l'installation terminée [c'est-à-dire une fois le déploiement terminé]. Il devra être autonome et prévoir la gestion des déchets, emballages et autres. »

Les anciens matériels de types PC/écrans pourront être stockés à même les étagères disponibles dans notre local de stock. Les câbles et autres accessoires pourront eux être stockés dans les cartons d'emballages des nouveaux matériels. Nous bénéficions également régulièrement de cartons qui pourront servir au stockage de certains types de matériels.

- 1/5 de notre parc est remplacé tous les 5 ans. Les plus anciens matériels ont à l'heure actuelle 5.5 ans. Les générations de postes suivantes ont donc +/- 1 an de moins, notre dernier déploiement de poste ayant eu lieu en janvier et février 2024. La grande majorité de nos PC disposent d'au moins 1 port USB 3.

- La visite post déploiement est uniquement pour les collègues. Durant les déploiements précédents, celle-ci avait lieu lors du dernier jour du déploiement par le prestataire, ou en fin de journée pour les déploiements qui ont lieu en un seul jour.

Cordialement

Questions / Réponses

[07/07/2025 à 12:12:23] • Avez-vous un planning ou une estimation quantitative des déploiements de postes par site pour les collèges et les sites du CD08 ?

- Quel est la disponibilité technique de votre serveur WDS ? Est-il possible de procéder à une installation de l'image directement depuis un site final ? (CD08 et Collèges)
- Est-ce les accessoires et écrans doivent être livrés sur le site de masterisation ou sur le site final ?
- Est-ce que la prévisite est nécessaire pour déterminer les matériels à déployer ? Il n'y a pas d'UO dans le BPU.
- Pour le stockage des anciens matériels, avez-vous des emballages à disposition ? Quel est votre demande concernant l'évacuation des emballages des nouveaux matériels ?
- Quel est l'âge moyen du parc PC actuel ? Y'a-t-il des ports USB Gen.3 ?
- Y'a-t-il un délai obligatoire entre la fin de déploiement et la visite de post-déploiement ?

[15/07/2025 15:59:05] Bonjour,

- Le planning estimatif est le suivant :

Pour le CD08 : 3 déploiements sont souhaités/prévus.

o 1 déploiement en fin d'année 2025 (?200 PC fixes et écrans, ?100 PC portables et station d'accueil)

o 1 déploiement au 1er trimestre 2027 (?180 PC fixes, ?250 PC portables et station d'accueil)

o 1 déploiement début 2029 (?210 PC fixes, 180 PC portables et station d'accueil, ?30 PC portables tactiles avec station d'accueil)

Note : chaque déploiement pourra comporter des matériels de stock, les quantités estimées ci-dessus représentent les déploiements sur les différents sites du CD08.

Pour les collègues :

o 5 collègues au 1er semestre 2027 pour un total estimé de ?400 PC fixes, ?20 PC portables et station d'accueil, ?85 stations de travail collègues, hors appel à projets dont nous ne pouvons pas connaître les quantités dès à présent, seuls des PC portables classes mobiles pourront être commandés pour ces projets.

o 7 collègues au 2ème semestre 2028 pour un total estimé de ?550 PC fixes, ?80 PC portables et station d'accueil, ?130 stations de travail collègues)

- Le serveur WDS est une machine virtuelle stockée dans un hyperviseur, en fonction dans un local de stock de la DSI. Une paillasse de masterisation est disponible à son côté avec possibilité de masteriser 12 postes fixes en même temps (via 3 KVM). Des multiprises sont disponibles pour des chargeurs de PC portable et un switch directement raccordé au serveur WDS permet de connecter 12 PC (en suppléments des 12 ports occupés par les KVM).

Comme indiqué dans le CCTP, la masterisation devra être faite depuis ce local de stock exclusivement. L'installation de l'image sur un site final n'est pas possible.

- Les accessoires et écrans doivent être étiquetés, installés et connectés avec les PC auxquels ils se rattachent sur les sites finaux. Pour plus de détails, je vous invite à lire les prestations décrites à l'article IV du CCTP joint où il est précisé les différents types de prestations et les actions attendues pour chacune.

- La pré visite en collègue n'est pas nécessaire ni obligatoire comme explicité dans l'article IV.B du CCTP. Cette visite reste optionnelle et à la demande du prestataire si celui-ci souhaite prendre connaissance des lieux avant déploiement sur site. Cependant, si pré visite il y a, le prestataire devra prendre les notes nécessaires au bon déroulement du déploiement à venir.

- Comme spécifié dans le CCAP joint (article 6.1) : « Le titulaire est propriétaire des emballages et devra reprendre l'intégralité des cartons ou emballages associés à la préparation ou l'installation des matériels ou extensions, aussitôt l'installation terminée [c'est-à-dire une fois le déploiement terminé]. Il devra être autonome et prévoir la gestion des déchets, emballages et autres. »

Les anciens matériels de types PC/écrans pourront être stockés à même les étagères disponibles dans notre local de stock. Les câbles et autres accessoires pourront eux être stockés dans les cartons d'emballages des nouveaux matériels. Nous bénéficions également régulièrement de cartons qui pourront servir au stockage de certains types de matériels.

- 1/5 de notre parc est remplacé tous les 5 ans. Les plus anciens matériels ont à l'heure actuelle 5.5 ans. Les générations de postes suivantes ont donc +/- 1 an de moins, notre dernier déploiement de poste ayant eu lieu en janvier et février 2024. La grande majorité de nos PC disposent d'au moins 1 port USB 3.

- La visite post déploiement est uniquement pour les collègues. Durant les déploiements précédents, celle-ci avait lieu lors du dernier jour du déploiement par le prestataire, ou en fin de journée pour les déploiements qui ont lieu en un seul jour.

Cordialement

Questions / Réponses

[02/07/2025 à 14:19:06] Afin de vous apporter une réponse précise concernant les prestations, est-il possible de nous communiquer une quantité estimative de données sauvegardées/transférées pour la partie CD et la partie collègue, l'idée étant d'estimer le temps par poste

[03/07/2025 15:31:37] Bonjour,

La reprise des données n'est à effectuer que pour les déploiements des agents du Conseil Départemental, les collèges sont exclus de ce type de prestation.

Le stockage local dépend des agents et de leurs fonctions, de leur ancienneté, nous n'avons pas de moyens précis de quantifier ces données. Nous partons donc d'une valeur approximative moyenne de 20Go de données locales (+/-). A noter, certains directeurs possèdent des fichiers d'archives mails de 20Go à 40Go.

Cordialement

[02/07/2025 à 14:02:32] - Est-ce que l'accès au port VGA via un adaptateur pour le PC fixe est acceptable ?

- Souhaitez-vous que les PC fixes soient livrés avec un clavier et une souris inclus ?
- Pouvez-vous nous fournir la LOE pour les licences éducation ?
- Le chargeur est-il obligatoire pour les configurations des PC portables ?
- Il est bien précisé dalle IPS pour les moniteurs toutefois une dalle en VA permettrait de réduire le coût, accepteriez-vous les dalles en VA ?

[15/07/2025 15:56:58] Bonjour,

- Le port VGA est souhaité natif à la configuration des PC fixe. Les adaptateurs ne sont pas acceptés.

- Les ordinateurs, de tout type, devront être proposé et évalué avec uniquement le câble d'alimentation associé, c'est-à-dire la configuration machine sans OS, clavier ou souris. Les claviers, souris, écrans ou tout autres périphériques/accessoires seront commandés, si nécessaires, en compléments des postes. Ils seront à évaluer à part et sont intégrés au BPU associé.

- Vous trouverez en pièces jointes la Letter of Eligibility (PJ Q6 - Shape the Future Letter of Eligibility for CD08 2024) et son annexe (PJ Q6 - Appendix A) délivrées par Microsoft le 11 juillet 2025 pour l'accès aux licences Education du Conseil Départemental des Ardennes.

- Le chargeur/l'alimentation pour les PC portables devra obligatoirement être fourni avec le PC et adapté à celui-ci (en fonction de la configuration).

- Les dalles IPS sont précisées pour les écrans 24 et 27 pouces uniquement, ces modèles devront être proposés en dalle IPS. Pour les écrans 22 pouces, il n'y a pas de précision du type de dalle, le prestataire est libre de proposer le type de dalle de son choix UNIQUEMENT pour cette taille d'écran.

Cordialement

Questions / Réponses

[01/07/2025 à 12:08:43] Bonjour,

Nous avons posés plusieurs questions dont nous n'avons eu aucune réponse,

Afin d'avancer sur notre réponse, pourriez-vous nous faire un retour s'il vous plait ?

Merci,
Cordialement

[03/07/2025 15:29:44] Bonjour,

Les réponses ont été mises en ligne ce jour.

Cordialement

[27/06/2025 à 11:22:47] Bonjour,

Pouvez-vous préciser les caractéristiques précises du produit « Casque de type studio - filaire jack 6,3mm de 2 mètres.

Merci

[03/07/2025 15:28:31] Bonjour,

Nous souhaitons des casques audios binaural filaire (longueur du câble : minimum 2 mètres) avec une prise jack 6.3mm (mâle).

Cordialement

[24/06/2025 à 17:50:15] Bonjour,

• DQE

Vous demandez un certain nombre de produit en USB A. Or depuis le 28 décembre 2024, tous les appareils électroniques de petite et moyenne taille vendus en France devront être compatibles avec un chargeur USB- type-C. Nous comprenons que vos matériels ont un port USB-A mais le marché propose plutôt maintenant de l'USB-C. Souhaitez-vous une intégration dans le tarif de chaque produit un adaptateur USB-A vers USB-C , sachant que votre DQE indique en ligne 120 cet adaptateur ?

Cordialement

Questions / Réponses

[03/07/2025 15:27:05] Bonjour,

Les périphériques pourront être en USB A ou USB C. Le CD08 procédera à l'achat d'adaptateurs USB-C vers USB-A au cas par cas, en fonction des besoins.

Cordialement

[24/06/2025 à 16:45:37] Bonour,

Lot 1 :

PC-FIXE

Le CCTP indique, article III.A que le système d'exploitation sera soit du Windows 11 ou pro éducation (à préciser à la commande). Or le tarif final de la machine ne sera pas le même (Moins cher en éducation). Quel est la version de Windows que nous devons indiquer dans le DQE

Le CCTP III Clauses techniques indique que le PC-FIXE pourra être commandé sans clavier et souris. Devons-nous chiffré dans le DQE le PC Fixe sans clavier et souris ?

PC-FIXE RS232

Le CCTP indique, article III.A que le système d'exploitation sera soit du Windows 11 ou pro éducation (à préciser à la commande). Or le tarif final de la machine ne sera pas le même (Moins cher en éducation). Quel est la version de Windows que nous devons indiquer dans le DQE

Le CCTP III Clauses techniques indique que le PC-FIXE RS232 pourra être commandé sans clavier et souris. Devons-nous chiffré dans le DQE le PC Fixe sans clavier et souris ?

PC-PORTABLE

Le CCTP indique, article III.A que le système d'exploitation sera soit du Windows 11 ou pro éducation (à préciser à la commande). Or le tarif final de la machine ne sera pas le même (Moins cher en éducation). Quel est la version de Windows que nous devons indiquer dans le DQE ?

STATION DE TRAVAIL FIXE COLLEGE

Le CCTP indique, article III.A que le système d'exploitation sera soit du Windows 11 ou pro éducation (à préciser à la commande). Or le tarif final de la machine ne sera pas le même (Moins cher en éducation). Quel est la version de Windows que nous devons indiquer dans le DQE ?

Cordialement

Questions / Réponses

[03/07/2025 15:24:26] Bonjour,

Les ordinateurs et systèmes d'exploitation, tout comme les claviers et souris, seront à évaluer séparément.

- *Les ordinateurs, de tout type, devront être proposés et évalués avec uniquement le câble d'alimentation associé, c'est-à-dire la configuration machine sans OS, clavier ou souris.*
- *Deux lignes sont prévues aux BPU et DQE pour les cotations des systèmes d'exploitation (lignes 75 et 76).*
- *Les claviers, souris, écrans ou tout autres périphériques/accessoires seront commandés, si nécessaires, en complément des postes. Ils seront à évaluer à part et sont intégrés au BPU associé.*

Les ordinateurs seront systématiquement commandés avec un système d'exploitation qui sera précisé sur les bons de commande : 1 PC commandé = 1 système d'exploitation (pro ou pro éducation en fonction de l'entité de destination) commandé pour ce PC.

Dans le DQE, le nombre de licences correspond bien au nombre de PC estimés à l'achat, avec une répartition des licences entre les entités CD08 et collège et les différents types de poste.

Cordialement

[18/06/2025 à 11:39:58] Bonjour,

Pour être en conformité avec la loi Agec, qui vous impose, en tant qu'acteur public, d'orienter une partie de vos achats de matériel informatique vers des produits reconditionnés (20% minimum), entendez-vous laisser la possibilité de faire une offre en matériel reconditionné pour le lot 1 ?

Merci d'avance

[03/07/2025 15:19:31] Bonjour,

Les offres en matériel reconditionnés sont possibles à condition de respecter les caractéristiques techniques ainsi que les conditions de garanties demandées au CCTP et CCAG. Le prestataire devra cependant préciser au BPU (colonne G, des lot 1 & 2) la nature des matériels qu'il propose (reconditionné ou neuf).

Les documents du marché ont été modifiés afin d'intégrer la loi AGECE ; les critères de notation ont également été revus en conséquence.

Cordialement